

14 décembre 2017

# Examen d'accès au CRFPA 2018 - Programme

ACCÈS AU CRFPA



*Pour la session d'examen de septembre 2018, la Commission nationale de l'examen d'accès au CRFPA communique les uniques précisions suivantes sur le programme fixé par l'arrêté du 17 octobre 2016.*

## **DROIT DES AFFAIRES**

« IV. - Opérations bancaires et financières » s'entend des opérations de paiement et de crédit ainsi que des titres financiers.

## **DROIT ADMINISTRATIF**

« II. - Droit administratif spécial » s'entend de la fonction publique et des biens.

## **DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN**

« IV. - Droit européen » s'entend du droit institutionnel et matériel de l'Union européenne ; du régime des recours relatifs à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales.

---

## **Partager sur les réseaux**



[JUSTICE.FR \(HTTP://WWW.JUSTICE.FR\)](http://www.justice.fr)

[CONTACTER LE MÉDIATEUR \(HTTPS://MEDIATEUR-CONSOMMATION-AVOCAT.FR\)](https://mediateur-consommation-avocat.fr)

[MENTIONS LÉGALES \(/FR/MENTIONS-LEGALES\)](#)

[CGU \(/FR/CGU\)](#)

[AIDE ET ACCESSIBILITÉ \(/FR/AIDE-ET-ACCESSIBILITE\)](#)

[NOUS CONTACTER \(/FR/CONTACT\)](#)

---

[\(HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CONSEILNATIONALDESBARREAUX/\)](https://www.facebook.com/conseilnationaldesbarreaux/) [LINKEDIN.COM/COMPANY/CONSEIL-NATIONAL-DES-BARREAUX--LES-AVOCATS\)](https://www.linkedin.com/company/conseil-national-des-barreaux--les-avocats/) [HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UC...](https://www.youtube.com/channel/UC...)

©2017 CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX